



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Lille, le 10 juillet 2015

Communiqué de presse

AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DE CIRCULATION DES POIDS-LOURDS



A la suite des importantes perturbations rencontrées, depuis fin juin, sur plusieurs axes routiers et autoroutiers des départements du Nord et du Pas-de-Calais à l'approche du dunkerquois et du calaisis et pour permettre aux transporteurs routiers de gagner leur destination finale, Jean-François Cordet, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, a pris un arrêté portant autorisation exceptionnelle de circulation des poids-lourds de plus de 7,5 tonnes pour la période du samedi 11 juillet à 7h au dimanche 12 juillet à 22h, ainsi que du lundi 13 juillet à 22h au mardi 14 juillet à 22h, sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier du Nord et du Pas-de-Calais.